

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermetures tous azimuts d'offices postaux non ! Fermeté oui !

Les comités citoyens de défense des offices postaux des communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Travers ainsi que l'Association des citoyens de la Béroche s'unissent pour exprimer leur révolte face aux récents agissements de La Poste. Par lettre du 23 juin 2017 au Conseiller d'Etat M. Karakash et qui lui sera remise en mains propres au Château à 16 heures, nous en appelons aux élus, aux autorités des communes et du canton de Neuchâtel pour plus de fermeté envers La Poste face à sa stratégie agressive de démantèlement mais aussi face à sa politique d'information du «fait accompli» choquante pour la population. Enfin, un moratoire doit être exigé soit une suspension de toutes fermetures d'offices postaux envisagées dans le canton jusqu'à ce que les Chambres fédérales procèdent à la révision de la loi sur La Poste, comme elles le souhaiteraient. Nous suggérons également que Neuchâtel se joigne à l'initiative cantonale tessinoise¹ à l'instar des gouvernements valaisans et genevois pour plus de pouvoir de consultations des politiques et des citoyens face aux intentions de La Poste.

Rappel des faits: Le Grand Conseil neuchâtelois a voté très largement lors de sa séance du 29 mars 2017 une résolution pour que le Conseil fédéral rappelle à La Poste de respecter la loi, ce qu'elle ne faisait visiblement pas jusque-là dans le canton, surtout en ce qui concerne la transparence de l'information. Le Parlement à Berne a voté le 30 mai 2017 très largement pour l'arrêt des fermetures d'offices postaux jusqu'à la révision de la loi sur La Poste. Toutes ces démarches politiques semblent cependant n'avoir eu aucun effet à ce jour ! La Poste continue d'agir comme si de rien n'était et va même jusqu'à annoncer récemment via la presse, et contre toute attente pour la population, la fermeture de 14 offices dans le canton d'ici 2020²!

La majorité de la population autant que les comités citoyens soussignés sont choqués devant une telle arrogance et suggère qu'un moratoire cantonal soit exigé jusqu'à ce que les Chambres fédérales se soient définitivement prononcées. Les soussignés demandent également que la destinée des offices postaux du canton soit considérée au cas par cas et en consultation avec les communes concernées comme l'exige la loi et non «en vrac»: chaque office a sa particularité régionale ! Enfin, La Poste explique devoir fermer des offices postaux pour cause de pertes financières et la population apprend dernièrement que son bénéfice a bondi de 40% dans le premier trimestre 2017 par rapport à la même période en 2016 ! Rappelons-le encore et encore: le mandat de La Poste est d'assurer un service postal universel, de qualité et de proximité et PAS d'engendrer d'indécents bénéfices et à tout prix avec ce que cela impose de sacrifices financiers et humains pour la population, l'économie et les employés de La Poste. Il faut une limite à tout et que nos élus montrent plus de fermeté! La Poste appartient à la Confédération et donc au peuple.

Les comités citoyens de défense des offices postaux des communes de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, du Val de Travers et de la Béroche.

Porte-parole pour

Neuchâtel: Claudia Rizzo : 079 280 20 11

La Chaux-de-Fonds: Laurence Dépraz : 079 543 68 13

Val-de-Travers: Richard Wilson : 032 863 26 60

La Béroche: Jean Fehlbaum : 079 240 23 66 ou Dragan Bunic (dès le 24.06): 079 722 09 93

¹ 16.320 - <https://www.parlament.ch/it/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20160320>

² La Une de l'Express du 31 mai 2017 : « Un tiers des offices postaux du canton supprimés d'ici 2020 »